

Élections municipales

JEAN PERREAULT élu par 22% de la population inscrite

Les dernières élections municipales sherbrookoises nous interpellent, encore une fois, sur la notion même de démocratie. Mais diable, pourquoi soulevons-nous cette question à ce moment-ci ?

Comme l'ensemble de la population, on ne peut que constater l'élection de Jean Perreault à la mairie de la toute nouvelle ville de Sherbrooke, et ce, malgré sa relative représentativité.

Taux de participation et d'appuis réels

Étant donné la fusion de plusieurs municipalités pour former la nouvelle ville, nous nous serions attendus à une plus grande participation à ces élections d'autant plus que, l'idée de cette fusion n'était pas partagée par plusieurs citoyens et citoyennes (soulignons cependant que l'opposition à celle-ci a été nettement moins forte et organisée qu'à plusieurs endroits au Québec dont à Montréal, Québec et au Saguenay). De plus, les questionnements et réticences par rapport au projet Cité des rivières ont soulevé l'intérêt de plusieurs personnes au sujet de la vie politique municipale.

Comme l'ensemble de la population, on ne peut que constater l'élection de Jean Perreault à la mairie de la toute nouvelle ville de Sherbrooke, et ce, malgré sa relative représentativité.

Autre exemple encore plus frappant : dans le district 5.1 (Deauville), la candidate Diane Délisle a été élue par 29 % des votes exprimés (536 sur 1,849), c'est-à-dire qu'elle a été élue par seulement 12.5 % des personnes inscrites sur la liste électorale (536 sur 4,276). Cet exemple est encore plus révélateur d'une déformation de notre type de démarche électorale lorsque nous prenons conscience du fait que plus de 71 % des votes exprimés dans ce district ont été accordés aux quatre candidatures autres que celle de Mme Délisle. À partir de cet exemple, on peut facilement se questionner sur la représentativité de certains ou certaines élus lors de ces élections.



Pourtant, lorsque nous voyons les résultats des dernières élections municipales sherbrookoises, il nous faut fortement se questionner sur notre vie démocratique en terrain électoral. En effet, l'APPUI RÉEL à M. Perreault se situe qu'à 21.95 % des électeurs et électrices INSCRIT-E-S sur la liste électorale (22,785 sur 103,802), excluant les bulletins rejetés. N'oublions pas que plusieurs personnes en âge d'exercer leur droit de vote sur le plan municipal, ne prennent même pas la peine de s'ins-

Réformes : pistes de réflexion

À la lumière de certaines données, il nous apparaît qu'un débat s'impose sur le type de démarche électorale appliquée au Québec, et ce, tant sur le plan provincial que municipal. Par exemple, ne devrait-il pas y avoir un deuxième tour de scrutin lorsque qu'aucune candidature n'a pas obtenu une majorité absolue (50 % + 1) des voix exprimées? Ce deuxième tour pourrait mettre en jeu les deux candidatures ayant obtenu le plus de votes. Pourquoi

- SOMMAIRE -

Lettre à un « Chrétien »	p. 2
Quand les élu-e-s « débordent »	p. 2
Rouler sans se faire rouler	p. 3
En Estrie, les femmes marchent encore	p. 3
Haïti : voix bâillonnées	p. 4
Peut-on avoir « confiance » en Mme Marois?	p. 4
Être ou ne pas être utopiste	p. 5
Parlons voyage	p. 6
Le Front s'organise contre l'OMC	p. 6
Les chômeurs et la pseudo-démocratie	p. 7
Danger : fermetures des libertés	p. 7
Lecture : militant pas politicien	p. 8

ne pas inscrire sur le bulletin de vote un espace pour permettre aux citoyens et citoyennes d'annuler officiellement leur vote et les comptabiliser dans le résultat rendu public? Faudrait-il favoriser davantage des formations politiques sur la scène municipale (particulièrement quand les villes deviennent de plus en plus importantes en terme de population et que les prochaines élections municipales devraient avoir lieu partout au Québec en même temps)? Dans l'option d'une présence de partis politiques sur la scène municipale, ne devrait-on pas appliquer la représentation proportionnelle et ne devrait-on pas réserver (du moins dans les plus grandes villes) un poste spécifique pour la porte-parole ou le porte-parole (chef ou cheffe) du parti d'opposition?

Enfin, ne serait-il pas temps de mettre les questions de notre vie démocratique, sur le plan politique et électoral, à l'agenda de la formation des élèves du secondaire et du CEGEP? Ne devrait-on pas chercher à effectuer davantage d'éducation et de sensibilisation auprès du public sur ces questions? Sans prendre position, il semble évident qu'il est nécessaire de procéder à une démarche de réflexion devant aboutir à une réforme de notre façon d'exercer notre droit de vote.

Malgré les promesses et les beaux engagements électoraux, la population et les différents organismes du milieu sherbrookoise se doivent d'être vigilants face aux décisions de nos élu-e-s municipaux. Il faudra exercer une vigilance toute particulière face au conseil de ville récemment élu pour qu'il se préoccupe davantage des questions sociales (pauvreté, violence, logement social, etc.) tout en respectant la volonté des citoyennes et des citoyens... (voir à cet effet l'éditorial)

Normand Gilbert

Vote « réel » pour Jean Perreault (mairie de Sherbrooke)

Personnes inscrites sur la liste électorale	: 103,802 (100 %)
Taux de participation	: ± 45 %
Nombre de votes pour Jean Perreault	: 22,785 (21.95 %)

-- ÉDITORIAL --

Cité des rivières

Quand les élu-e-s «débordent»...

Lors de la première rencontre du Conseil de ville de Sherbrooke suivant les élections municipales du 4 novembre dernier, une décision controversée a été prise concernant le projet Cité des rivières.

Tout d'abord, rappelons certains faits. Pendant la dernière campagne électorale municipale à Sherbrooke, une démarche a eu lieu pour demander un référendum concernant un emprunt de 2.1 millions \$ que le Conseil municipal envisageait d'effectuer pour financer une partie du projet Cité des rivières. Indépendamment du fait que cette démarche puisse avoir été soutenue par certain-e-s candidat-e-s aux élections municipales, la réalité est que plus de 1,337 citoyens et citoyennes se sont déplacé-e-s pour signer le registre demandant un référendum sur un tel emprunt alors que 1,106 signatures auraient suffi pour obliger légalement le Conseil de ville à en tenir un.

Détournement de sens...

Mais voilà... Quand l'on constate comment le présent Conseil de ville a contourné la demande de référendum sur un emprunt possible pour financer le projet Cité des rivières, on ne peut qu'appeler à la vigilance de tous et toutes sur l'écoute réel de nos élu-e-s... En plus de rencontrer beaucoup de résistance lors des rencontres de consultation au printemps dernier (ce qui a contribué à modifier certains aspects importants du projet initial), voilà que la demande d'un référendum sur l'emprunt prévu venait ajouter de l'eau au moulin à ceux et celles s'opposant à ce projet comme tel. Pourtant...

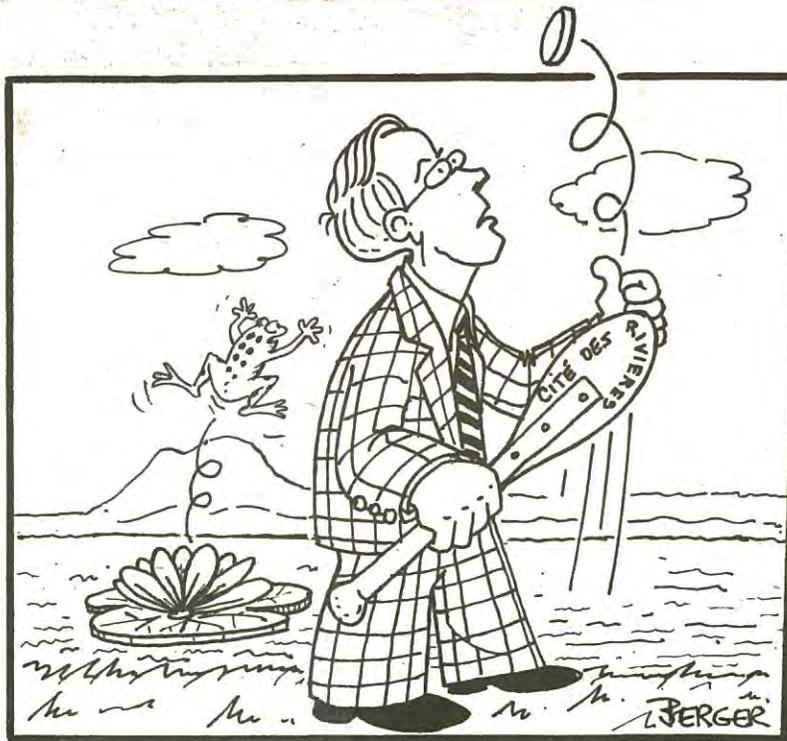
Le Conseil de ville, dans sa grande sagesse, a tout simplement interprété de façon étroite la demande référendaire. En effet, celle-ci portait sur le fait d'accorder notre appui ou non au Conseil de ville pour UN EMPRUNT financier et non sur le fond du débat à savoir être pour ou contre le projet comme tel. Prenant acte de cette situation, la majorité des membres du Conseil de ville a tout simplement décidé de ne pas procéder à un emprunt mais d'utiliser une partie des surplus accumulés (2 millions sur 6 à 7 millions \$), et ce, en plus d'une somme de 1 million \$ déjà prévue pour ce projet. Soulignons que deux conseiller-e-s ont voté contre cette résolution : M. Michel Carrier et Mme Huguette Roy tout en déplorant la malhonnêteté intellectuelle de certain-e-s élu-e-s sur cette question. Légalement, le Conseil de ville est dans son droit. Celui-ci pigera donc dans les surplus accumulés pour financer une partie de ce projet. Conséquence : pas d'emprunt, pas besoin d'aller en référendum !!! Est-ce là être à l'écoute de la population???

Et si on élargissait le droit des citoyens et citoyennes...

Cet exemple nous interpelle sur le fait que la loi permet aux citoyens et citoyennes d'exiger la tenue d'un référendum (avec un minimum de signataires prévu) en ce qui concerne des règlements d'emprunt. Pour nous, il nous apparaît de plus en plus évident qu'une façon d'élargir la démocratie sur le plan municipal serait de permettre la tenue de référendums sur TOUTES questions importantes (demeurant à préciser) et non seulement sur des règlements d'emprunt (ex.: loisirs, environnement, urbanisme, etc.). Si une telle possibilité existait, nous aurions pu nous prononcer sur le projet Cité des rivières tout en allant voter lors des dernières élections.

À quand un élargissement de l'exercice démocratique? À nous d'y voir !!!

L'équipe du journal



Devinez :

Sur quel côté se trouve

la volonté populaire ?

Lettre ouverte à monsieur Jean Chrétien

Qui est « chrétien » ? Les préceptes primordiaux inculqués par des dogmes religieux sont : Honore père et mère. Tu ne tueras point. Aime ton prochain comme toi-même.

MONSIEUR le Premier Ministre du Canada vous déclarez aux médias que le conflit actuel occure entre « pays civilisés » et terroristes. Qu'est-ce qu'un « pays civilisé »? Est-ce celui où l'on *parque* ses malades dans des couloirs? Est-ce celui qui génère le plus haut taux mondial de suicides de ses jeunes? Est-ce le pays dont le service de renseignements espionne d'honorables « Raging Grannies » ainsi que des membres remarquables d'Amnistie Internationale dont on fête le 40^e anniversaire ces jours-ci?

POUR qui a un peu voyagé humblement, la chaleur de coeur et le grand sens de l'hospitalité éblouissent les sentiments. Des gens, dans des pays

les plus pauvres, sacrifient de leur maigre bien pour honorer le visiteur.

C'EST LA PAIX QUI IMPORTE

ÇA N'EST PAS l'opulence matérielle qui délimite la frontière entre qui est barbare et qui est civilisé. Ne trouvez-vous pas barbare de réclamer, prime à l'appui, un homme « mort ou viv », au mépris du droit international réclamant que tout suspect soit jugé équitablement? Des générations ont travaillé pour établir Les Droits de l'Homme (de l'Humain).

NOUS N'AVONS PAS à choisir entre le terrorisme ou la guerre. C'est la paix qui nous importe, partout et maintenant. Tout vendeur d'armes est complice de la terreur. L'Organisation des Nations Unies (ONU) a été créée pour contrer une troisième menace de guerre mondiale afin que l'humanité ne sombre pas une autre fois, possiblement fatale.



LA GUERRE : UNE INFAMIE

JE COMPATIS à l'insécurité que vit le peuple nord-américain. Je compatis avec le peuple démuné d'Afghanistan qui souffre et agonise.

D'APRÈS LE JOURNALISTE Jean-François Lépine commentant la guerre contre l'Irak en 1991, les prétendues frappes étasuniennes qualifiées de « chirurgicales » n'ont atteint que 7 % de leurs cibles... Le bilan des guerres, c'est 95 % de victimes civiles - infamie -.

NON, MONSIEUR CHRÉTIEN, je ne veux pas me faire complice par votre truchement de la Bush-erie. Arrêtons les bombardements qui déshumanisent toutes et tous sur cette planète unique, notre mère nourricière, qui mérite paix et respect.

Sylvie Berthaud
Saints-Martyrs

Journal communautaire
bimestriel



187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : 821-2270

Courriel : Entre@aide-internet.org

Equipe de rédaction

Carole Archambault
Pierre Beauchesne
Pierre Berger
Normand Gilbert
Marisol Lemay
Claude Richard
Karine Therrien

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Marisol Lemay

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Claude Apollon
Sylvie Berthaud
Myriam Orostegui
Me Micheline Plante
Denis Poirier
Denis Poudrier
Marie Toupin

Éditeur : La Voix Ferrée inc.

Impression : The Record

Distribution :
Public-Sac Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 4^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution *gratuite* délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

Distribution Assermentée
AVDA

RPM média placement
seau de COMMUNAUTAIRE

Se battre pour une qualité de vie

Semi-paralysée, dépourvue de la faculté d'écrire et de celle de se remémorer à court terme à la suite d'un accident de voiture en janvier 1997, Chantal Vallée est plus que jamais résolue à défendre les droits des personnes handicapées. Une entrevue pour le journal communautaire *Entrée Libre* était de mise.

Lassée de toujours devoir planifier ses sorties une semaine à l'avance à cause des déficiences du transport adapté, la forestoise de 34 ans Chantal Vallée s'est mandatée de se rendre à Québec en fauteuil roulant motorisé, soit 220 km en sept jours, afin d'améliorer le sort des personnes handicapées en province. En partance de Sherbrooke le 11 octobre dernier, elle a emprunté les routes 143 et 116 en faisant signer la pétition « L'autonomie, il faut que ça roule! » dans le but de la remettre en main propre au ministre des Transports Guy Chevrette et le sensibiliser davantage à cette cause. « Moi aussi, j'ai droit à une vie sociale : je suis une personne à part entière », défend-t-elle. Lucette Lelerc de l'Association des accidentés cérébrovasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie, le mari de Chantal Vallée et plusieurs policiers dévoués étaient du pèlerin.

La ligne d'arrivée

Parlement de Québec, 14 h 30 : la courageuse mère de famille est arrivée à destination. « Je ne suis pas courageuse, me reprend-t-elle, je

fais simplement mon devoir. Les personnes handicapées constituent dorénavant ma famille et je ne peux pas refuser de leur tendre la main. » Devant l'édifice ministériel se tient un rassemblement de personnes handicapées auquel Chantal Vallée est conviée de se joindre. Par la suite, c'est en changeant réciproquement de fauteuil que Chantal s'en-



L'autonomie il faut que ça roule!

Dessin : Chantal Vallée

tretient pendant 45 minutes avec le ministre. « Ma première grande victoire, raconte-t-elle, a été de me faire entendre par M. Chevrette. »

Les failles du transport adapté

L'un des problèmes du transport adapté réside dans l'inégalité de la contribution des municipalités : certaines ne déboursent rien du tout alors que les autres règlent un mai-

gre 10 % de la facture. Le Québec assume 75 % des coûts afférents à ce transport et le reste est versé par les usagers. Par son cadre financier, Québec fera en sorte que les usagers et usagères paient au maximum 4 % ou 5 % des frais et les municipalités qui voudront recevoir la totalité de la part du Québec devront couvrir la leur entièrement.

Ça roule...

Du même souffle, le ministre annonce que Québec injectera des sommes importantes pour adapter des taxis aux personnes handicapées, soit 20 000 \$ par véhicule pour 350 taxis au cours des cinq prochaines années. Un crédit d'impôts sera également accordé aux propriétaires ou locataires de taxis. De plus, M. Chevrette compte faire en sorte que les sociétés de

transport adapté réservent au moins un siège de leur conseil d'administration à une personne usagère afin que leurs requêtes se fassent entendre à la direction.

Comme sur des roulettes!

Chantal Vallée a adoré son expérience : « Même si les quelque 2000 personnes qui voulaient se joindre à moi n'ont pas pu le faire pour des raisons de sécurité, toutes m'accompagnaient mentalement. De la feuille tombée de l'arbre à l'ours que j'ai rencontré, chaque élément de la nature me rappelait quelque chose de cher à mon cœur. »

Pour sa famille et de nombreuses gens, Mme Vallée a obtenu l'appui immédiat de l'humoriste Jean-Marc Parent avec lequel elle préparera sous peu un spectacle d'humour sur les personnes handicapées. « Je cherchais une célébrité qui était appréciée autant par les personnes handicapées que par les gens normaux, explique-t-elle. Jean-Marc était donc parfait. » De plus, elle a envoyé une lettre à plusieurs organismes et personnalités connues - dont l'acteur Christopher Reeve -

Un autre voyage???

Même si Chantal Vallée « espère ne pas être obligée de remonter », comme elle l'a mentionné au ministre Chevrette, elle demeure persuadée qu'elle devra le faire. Mais cette fois-ci, elle se rendra en montgolfière. « Je ne fais pas ça pour me faire remarquer, précise-t-elle, mais plutôt parce que la bataille est loin d'être gagnée. Je dois continuer de me battre avec de l'impact. » Pour l'instant, elle souhaite prendre du recul afin d'évaluer les retombées de sa lutte pour le transport adapté.

Le bonheur d'un sourire

En concluant l'entrevue avec Mme Vallée, j'étais troublée et pleine d'admiration pour cette femme aux convictions remarquables. C'est en me rappelant que tout le monde a ses handicaps qu'elle m'a gentiment chuchoté : « Quand tu regardes une personne handicapée, souris-lui, elle sera contente. » Consternée par la simplicité de sa demande, je l'ai quittée en me disant que plus jamais je ne regarderai les gens handicapés de la même façon.

Karine Therrien

Projet Collectif Mobilisateur Contre la Pauvreté des Femmes



Avec les revendications de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, le mouvement des femmes s'est inscrit dans le grand courant mondial de solidarité pour changer le monde et lui donner un visage plus humain. En Estrie, dans le cadre des suites de la Marche, les femmes de la région, en collaboration avec ConcertAction Femmes Estrie (CAFE) ont élaboré le présent projet collectif mobilisateur contre la pauvreté des femmes pour mettre en place des alternatives - pratiques et viables - et des solutions de rechange pour une consommation responsable.

Afin de lutter contre la pauvreté, nous savons qu'il faut rencontrer et sensibiliser directement les citoyennes et les citoyens dans chacune des MRC et leur offrir plusieurs types d'alternatives et de gestes de consommation responsable. Pour sensibiliser les femmes et la population en général, nous allons former des multiplicatrices dans les 7 MRC estriennes, qui par leur leadership et une approche globale des problématiques viseront à rencontrer les objectifs suivants :

- 1- mettre en place un programme d'éducation pour le développement d'alternatives pratiques et viables contre la pauvreté;
- 2- former des multiplicatrices pour favoriser la participation et la prise en charge individuelle et collective des femmes;
- 3- offrir des activités et des formations sur les alternatives et la consommation responsable;
- 4- favoriser et consolider les liens sociaux en faisant la promotion des activités et des actions déjà en place dans la communauté;
- 5- organiser des activités et des formations pour identifier les priorités locales et les ressources disponibles;
- 6- supporter concrètement dans les localités des appro-

ches alternatives et de consommation responsable (groupe d'achats ou d'échanges de biens et de services, jardin communautaire, groupe de recyclage, etc.);

7- offrir selon les besoins des ressources ou des formations à la carte (ex. organisation communautaire, participation démocratique, gestion collective, planification, etc.).

Pour ce faire, nous allons proposer aux multiplicatrices un guide et des outils visant à approfondir les grands thèmes du projet. Et comme on le disait si bien pendant la Marche, soyez confiantes, vous êtes assurément les personnes les mieux placées pour savoir comment rejoindre, sensibiliser et mobiliser les femmes de

votre milieu. Dans le cadre de ce projet, nous allons soutenir les multiplicatrices par :

- un guide d'alternatives faciles et viables déjà existantes dans notre société pour lutter contre la pauvreté des femmes qui comprendra aussi une partie sur la consommation responsable et équitables;

- un répertoire d'outils d'éducation populaire et de références;

- et par l'appui de l'agente régionale de recherche et de formation.

Myriam Orostegui

Projet Collectif Mobilisateur ConcertAction Femmes Estrie

-- MÉDIAS --

En Haïti

Voix bâillonnées

Pour *Reporters sans frontières* (RSF), la situation de la presse est très grave dans 28 pays et difficile dans 65! Dans 96 autres pays, elle est jugée « correcte ».

Avec ténacité, des démocrates haïtiens oeuvrent depuis 18 mois pour obtenir que l'assassinat, en avril 2000, du directeur de Radio-Haïti, Jean Dominique, soit suivi de la condamnation des coupables. L'un des suspects, Dany Toussaint, a rang de sénateur et nourrit l'ambition de se présenter aux présidentielles de 2005. Il a déjà été interrogé par le juge Gassant, chargé de l'enquête, mais continue à nier son implication. L'on ne compte plus les manœuvres pour retarder ou torpiller une enquête qui est devenue un test dans la lutte contre l'impunité. De multiples voix s'élèvent pour que soit levée l'immunité parlementaire du sénateur.

Avancées... mais aussi reculs des droits humains

Depuis dix ans, note Amnesty Internationale dans un document rendu public le 27 septembre, il y a eu des avancées et des reculs en Haïti, quant aux droits humains. « Les membres du mouvement *Lavalas* qui occupent presque tous les postes officiels sont aujourd'hui mêlés à des pratiques dont ils ont eux-mêmes été victimes à l'époque du coup d'État » de 1991, alors que le président Jean-Bertrand Aristide a rendu hommage à Jean Dominique, insistant sur la nécessité de mener à terme cette enquête. Mais les tracasseries administratives se multiplient au point que l'antenne de Radio-Haïti s'est tue trois jours en février pour signaler l'urgence de faire éclater la vérité et de remonter aux commanditaires du crime.

Le changement majeur en Haïti depuis le départ des Duvalier, c'est que les citoyens ont appris à rétorquer à l'arbitraire. Nombreux sont ceux qui souhaitent le respect intégral des trois axes qui ont fait la force du mouvement *Lavalas* débutant : transparence, participation et justice.

Extrémistes?

Des innocents souffriront sans doute de la présente croisade antiterroriste. Le *New York Times* du 17 septembre relève que l'organisme chargé en Allemagne de protéger la Constitution établit à 58 000 les résidents liés à des « *foreign extremist organizations* », dont 31 500 proches de la mouvance « extrémiste » de l'Islam! Une semaine plus tard, le même NYT donne la parole à David Cole, juriste de l'université Georgetown, qui évoque la fournie de 6000 arrestations, il y a 80 ans, à la suite d'une explosion visant l'Attorney General Mitchell Palmer. La suite? Dans 33 villes américaines, on avait arrêté les immigrants soupçonnés d'appuyer des causes radicales. Vigilance, si! Amalgame, non!

Source : NOUVELLES CSN 496, Clément Trudel, 19 octobre 2001, p. 15.

Le budget Marois

De la construction en quantité mais peu pour lutter contre la pauvreté

Dans son budget déposé le 1^{er} novembre dernier, le gouvernement québécois annonce un plan de relance économique de quelque 3 milliards, mais rien de « structurant » pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Une fois de plus, les personnes à faible et modeste revenus sont les laissées pour compte dans ce budget. Pourtant, rappelons que lors du dernier budget, l'ancien ministre des Finances et maintenant Premier ministre de ce même gouvernement, Bernard Landry, avait fait de la pauvreté et de l'exclusion des priorités gouvernementales. Alors, où sont donc les mesures tant attendues par tous ceux et celles qui ont fait les frais de la course au déficit zéro?

La principale mesure fiscale pour les consommateurs à faible revenu annoncée dans ce « Budget de la confiance » est un cadeau de 100 \$ avant Noël. C'est là une bien maigre consolation quand on a de nombreuses dettes, qu'on ne peut pas payer ses factures d'électricité ou quand on sait que bientôt, le gouvernement annoncera sans doute une hausse de l'assurance-médicaments.

Quant aux autres mesures annoncées, ou plutôt répétées du dernier budget pour les particuliers, nous retrouvons le maintien de la réduction d'impôt et de l'indexation des tables, d'excellentes mesures, mais qui ne profiteront malheureusement pas aux ménages les plus pauvres. En effet, que l'on gagne le salaire minimum, ou encore que l'on soit une travailleuse à temps partiel, faute de mieux, on le sait, ces personnes ou ménages ne paient aucun impôt vu la petitesse de leurs revenus. Ils et elles représentent pourtant 40 % des contribuables. Donc, les réductions ou indexations ne les affectent pas et n'augmentent pas leur revenu disponible. Pourtant, ces personnes et ces ménages devraient aussi pouvoir bénéficier de mesures pour les aider. Ils en ont grand besoin.

Revenu en chute libre..

D'ailleurs, rappelons que depuis 15 ans, le gouvernement

s'est désengagé de nombreux programmes sociaux avec, comme conséquence directe, l'introduction d'une série de nouveaux frais pour ces ménages qui viennent réduire encore davantage leur revenu disponible et mettre en péril leur qualité de vie. Pour 40 % de la population, on assiste plutôt à une diminution du revenu à cause de dépenses



Comment Mme Marois voit les priorités gouvernementales...

additionnelles telles les services dentaires pour les enfants, l'assurance-médicaments (qui ne cesse d'ailleurs d'augmenter) et la multiplication des frais liés à l'éducation des enfants. Ces contribuables au salaire minimum ou de « faible revenu », exempts d'impôt, risquent de s'appauvrir davantage à moins qu'on ne leur donne accès à des crédits remboursables additionnels.

Budget de la confiance???

Une lutte efficace contre la pauvreté doit s'appuyer sur deux axes principaux :

1- des mesures fiscales visant aussi à donner une chance aux particuliers à faible revenu : abolition de la TVQ sur les biens et les services essentiels tels l'électricité, les combustibles de chauffage et le service téléphonique de base et, une augmentation des crédits remboursables de TVQ qui tiennent compte notamment du nombre d'enfants dans la famille et qui est récurrente;

2- un réinvestissement dans les programmes sociaux (santé, éducation, aide sociale) afin que cesse la tarification de toutes sortes de façon les citoyens.

Ce n'est qu'à ce prix qu'on pourra parler d'un budget de la confiance, inclusif de tous les citoyennes et citoyens et non pas seulement d'un budget pour les entreprises et les mieux nantis.

Ghislaine Beaulieu
ACEF-Estrie

Salaire minimum Indiscutable passeport pour la pauvreté.

À 7 \$ l'heure, 40 heures/semaine, cela donne 14 560 \$ annuellement (sans vacances), 3000 \$ sous le seuil de faible revenu déterminé par Statistique Canada pour une personne seule résidant dans une ville comme Montréal.

Le salaire minimum a été augmenté de 0,10 \$ en 2001 (de 6,90 \$ à 7 \$), une hausse inférieure à l'augmentation du coût de la vie, qui a scandalisé les groupes de défense des plus démunis.

Source : *Recto Verso*, novembre/décembre 2001

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

TOUS LES MERCREDIS
FORMATION D'INITIATION
À INTERNET

C'EST
GRATUIT!

TOUS LES MARDIS
ACCÈS À INTERNET

Pour réservation : 346-0101

LA TABLE RONDE DES
TROVEPE
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727

Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

LE MÉPACQ A 20 ANS

De la réalité à l'utopie : Les luttes ne sont jamais vaines

Je raconte ma participation au colloque du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ). D'abord les conférences. Elles nous placent dans un climat propice à la réflexion et au travail et elles sont de merveilleux guides pour le déroulement du colloque.

Ensuite, les ateliers. Ils sont pour moi le cœur du colloque. C'est de là que les idées qui mèneront aux actions se développent, s'écrivent avant d'être ramenées en un seul projet.

La réalité n'est pas une utopie...

Je suis particulièrement fier de l'atelier auquel j'ai participé : « L'Exploitation des travailleurs : Harcèlement patronal et abandon gouvernemental... ». Chaque jour, nous travaillons dans notre propre réalité avec de faibles moyens pour une société juste et équitable. Cette société sans discrimination, sans aliénation, sans exploitation dans laquelle les femmes, les hommes et les enfants seront parties prenantes et heureux.

Cette utopie doit devenir notre réalité. Pour y arriver, il nous faut y croire avec acharnement et confiance. Servons-nous des luttes de tous les jours et diffusons, partageons nos petites et grandes victoires. Pour les changements en profondeur, nous devons travailler solidairement, lentement, efficace-

ment et soutenus par un élan d'espoir agrémenté d'une bonne dose de plaisir. Pour appuyer cela, la soirée du jeudi pour souligner le 20^e anniversaire du MÉPACQ a vite pris des couleurs de joie et de fête. Pour moi, le colloque fut formateur, un lieu d'échange d'expériences et d'idées ainsi que de rencontres intéressantes avec des personnes bien renseignées, généreuses et convaincues.

UTOPISTE DEBOUT

Je suis revenu avec beaucoup d'espoir tout en sachant le travail qui m'attend. Les occasions sont nombreuses où l'on peut mettre en pratique l'éducation populaire autonome : comités de travail, conseils d'administration, démarches de solidarité avec d'autres groupes populaires ou communautaires. Avoir comme défi de convaincre le plus de gens possible afin qu'ils appliquent à leur tour les principes de cette éducation populaire. De mon côté, j'ai fait le plein d'énergie.

Bravo et merci aux personnes responsables de l'organisation ainsi qu'aux animateurs et animatrices. Longue vie au MÉPACQ. Soyons des utopistes debout.

Denis Poirier
Illusion Emploi

LA DICTATURE C'EST
"FERME TA GUEULE"



LEUR DÉMOCRATIE C'EST
"CAUSE TOUJOURS"

« Être utopiste, c'est choisir une étoile vers laquelle se diriger. L'espoir est non pas de l'atteindre mais de parvenir à lui être fidèle. »

Albert Jacquard

Depuis 20 ans, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) poursuit sa quête d'une société plus libre et juste.

Nos dirigeants politiques plient l'échine devant la montée du géant capitaliste qui, tel un rouleau compresseur, dénature l'environnement, exploite les populations appauvries ou englobe d'autres populations sous le manteau de la mondialisation et réduit de plus en plus le citoyen et la citoyenne à un simple objet de consommation.

Si les moyens que nous possédons semblent disproportionnés, voire illusoire face à cet orgre insatiable, un bref regard en arrière nous rassure sur nos victoires passées (difficiles il est vrai) mais également sur celles à venir.

« Le droit de rêver implique un devoir de vigilance » et le droit à la liberté implique un devoir de solidarité.

Louise Daigle

Ben dans les années '70, on avait l'impression de continuer la job des années '60.

On mettait des droits en bannières, on gagnait souvent. On avait l'impression que ça avançait.

Dans les années '80, l'avancement des droits s'est mis à reculer. Les mobilisations étaient plus dures... mais l'État aussi était plus dur.

Dans les années '80, le mouvement communautaire construisait des alternatives.

Alternative en santé mentale, maison de jeunes, groupe d'alphabétisation, maison d'hébergement pour femmes battues, les Centres de femmes...

On savait bien qui aurait pas de révolution.

Pis qu'il fallait que les groupes populaires ou communautaires restent debout pour aider le monde.

Les années '80, c'est le début de la grande bataille de la reconnaissance du communautaire.

Dans les années '90, y a d'autres grands changements marquants... D'abord la Marche du pain et des roses... Moé ça m'a complètement recliné...

Les années '90, c'est aussi la décennie de la multiplication des coalitions.

Comme jamais auparavant on est attaqué de toutes parts.

On ne revendique plus de nouvelles choses... on défend ce qu'il y a... on est devenu progressiste-conservateur.

Avec la Marche mondiale des femmes,

C'est une nouvelle internationale qui se met sur pied.

Mais surtout, y a comme une nouvelle manière d'être à gauche qui est en train d'émerger.

Moins dogmatique, moins sectaire, plus ouverte, plus diversifiée.

J'ai senti ça aussi au Sommet de Québec...

Militer.. c'est faire primer l'espoir sur l'expérience...

Extraits tirés du monologue *Leçons d'histoire*, de Jean-Yves Joannette, TROVEP Montréal.



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie



Opération calfeutrage : Service
d'économie d'énergie

L'ACEF Estrie, organisme qui défend les droits et intérêts des consommateurs et consommatrices, offre son Service d'économie d'énergie qui, après une visite à votre domicile, vous permettra de diminuer votre facture d'électricité.

Service gratuit avec 2 volets

Équipes composées de 2 personnes :-
- une pour le volet conseil;
- une pour l'aspect technique de la visite.

Activités effectuées :

- vérification et conseils au sujet de vos habitudes de consommation d'énergie;
- vérification et, entre autres, calfeutrage des ouvertures (portes, fenêtres), vérification de la température du chauffe-eau, etc.

Service basé sur 4 critères
et 1 condition

Critères :

- Avoir une facture de chauffage (chauffage non inclus dans le coût du loyer);
- Demeurer à Sherbrooke ou à l'intérieur d'un rayon de 40 km autour de Sherbrooke;
- Avoir un revenu annuel maximum de :
21 200 \$ pour 1 personne;
28 750 \$ pour 2 personnes;
36 550 \$ pour 3 personnes;
42 000 \$ pour 4 personnes, ainsi de suite;
- Ne pas avoir déjà reçu notre visite

Condition pour participer

Appeler à l'ACEF Estrie, au 563-1585

Réjeanne Pagé, agente à l'information
Service d'économie d'énergie

-- CHÔMAGE --

Le piège de la pseudo-démocratie libérale

À l'automne 2000, veille des élections fédérales, le Parti libéral déposait un projet de loi modifiant l'assurance-chômage. Celui-ci s'est transformé en promesse électorale dans les semaines suivantes.

Les forces progressistes clamaient alors que le gouvernement Chrétien n'offrait que des miettes qui ne réglaient en rien les vrais problèmes. Des pressions de certains secteurs du monde syndical et de groupes de défense des sans-emploi ont forcé des candidats libéraux à avouer les importantes lacunes du régime d'assurance-chômage. En effet, les Robillard, Coderre, Gagliano, Farrah et autres s'étant compromis, le Parti libéral avait promis de tenir une commission parlementaire après les élections. On nous laissait croire qu'il y aurait une large consultation sur l'ensemble de l'assurance-emploi.

En démocratie, c'est la ministre qui a raison...

La réalité a très vite rattrapé les fidèles qui ont osé croire en ces belles promesses électorales. Dès le début de 2001, on apprenait que la commission parlementaire serait remplacée par des audiences du « Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées » qui ne porteront que sur le projet de Loi C-2, i.e. les mêmes miettes insignifiantes qu'en campagne électorale. Dès lors, les plus crédules auraient dû se douter que cette consultation « pseudo-démocratique » n'avait qu'un seul but, celui de calmer les insatisfactions et de berner la population. L'objectif des libéraux, forts de leur solide réélection, était très clair : « maintenir leurs propres compressions du régime de 1996 ».

Ensuite, les membres de ce comité ont déposé en mai dernier un rapport unanime qui recommandait à la ministre Stewart d'apporter plusieurs modifications importantes à la Loi de l'assurance-emploi. Unanime??? Hé oui! Même si la majorité des membres sont des député-e-s libéraux... Toutefois, la réponse de la ministre est sortie en octobre dernier. Dans un document de 36 pages, elle explique que la loi actuelle répond très bien aux exigences du marché du travail et rejette les recommandations de ce comité.

Qu'a pas de quoi à être fiers!!!

Plusieurs se demandent comment la brochette de député-e-s libéraux qui endossaient ces dites recommandations peuvent se regarder dans le miroir et rester fiers d'être membres de cette belle équipe libérale. Pourquoi ne démissionnent-ils pas après cet affront de la ministre Stewart??? Peut-être sont-ils tout simplement fiers de leurs rôles dans cette illusion de démocratie. En effet, ils et elles ont réussi à clouer le bec des sceptiques qui ne croyaient pas qu'il pouvait sortir des choses positives de cet instrument parlementaire. De plus, bon nombre peuvent en sortir la tête haute face à la population de leur comté qui exigeait ce genre de prises de position.

Même les député-e-s d'opposition semblent avoir été berné-e-s par cette illusion de démocratie. Plusieurs clamaient haut et fort leur confiance dans ce processus parlementaire et annonçaient d'importantes modifications dans un avenir rapproché. N'ont-ils pas contribué à créer de faux espoirs à la population qui croyait déjà l'été dernier, par exemple, que le délai de carence de deux semaines allait disparaître? Encore aujourd'hui, personne ne semble mettre en cause le processus parlementaire. Finalement, seule la méchante Jane Stewart est blâmée et porte l'odieux de la volonté libérale pourtant bien évidente.

Denis Poudrier

Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie

Organisation mondiale du commerce

La caravane parmi nous

Le 6 novembre dernier avait lieu à Sherbrooke, dans le cadre de la tournée du Front commun contre l'Organisation mondiale du commerce OMC*, une conférence sur la mondialisation. Le thème discuté abordait plus principalement « L'Accord général sur le commerce des services » (AGCS), accord qui a été discuté lors de la rencontre au Qatar du 9 au 13 novembre dernier.

Cet accord fournirait des avantages importants aux sociétés transnationales en matière d'accès aux marchés; on pense à la déréglementation et à la privatisation des services publics. Les participants à la rencontre nous ont fait part de leurs appréhensions concernant les discussions sur l'AGCS; plus particulièrement sur la manière dont l'OMC entend en appliquer les mesures. En effet, elle compte utiliser le principe de progression. L'OMC se donne une vingtaine d'années pour conclure l'accord. De cette manière, elle évite de créer des remous au sein de la population. Pour l'OMC, on pourrait dire que le temps c'est de l'argent.

À bas les obstacles

Les multinationales et des lobbies puissants désirent des règles obligatoires, globales et irréversibles leur garantissant l'accès à des secteurs que certains pays maintiennent publics. Les normes touchant les professionnels de la santé et de l'éducation seront examinées afin de s'assurer qu'elles ne sont pas « un obstacle au commerce » selon les normes de l'OMC. Si le Canada ouvre ces secteurs, des entreprises étrangères auront le pouvoir de délivrer des diplômes et les pays seront incapables de freiner la concurrence de ces professionnels se contentant de salaires moindres.¹

Les petits et les géants

Deux moments forts de la soirée-rencontre furent les présentations d'un participant d'Haïti et d'une participante de l'Inde. Le premier nous a peint un portrait très sombre de la situation politique et économique de son pays. Haïti serait en quelque sorte un « laboratoire » pour l'OMC. On veut, selon lui, atteindre les deux objectifs suivants : écartier la classe populaire du processus décisionnel et affaiblir l'économie du pays. De quelles manières? En dévaluant la monnaie, en abolissant les barrières tarifaires et en réduisant de 50 % le personnel de l'administration publique.

Pour sa part, la participante indienne a fait un survol historique et économique de son pays. Rappelant le « pillage des richesses » (épices, or, argent) dont son pays fut victime durant la période coloniale, elle nous a expliqué que les petits commerçants (pêcheurs et artisans) ne font pas le poids contre les multinationales étrangères. Ces dernières polluent, selon elle, de manière éhontée son pays. Elle maintient, par contre, que les petits commerçants continueront à se battre contre la mondialisation.

MASSE
Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Les uns... et les autres



Pour certains, il serait faux de croire que l'AGCS ne touche(era) que les pays du Sud. En effet, des règlements municipaux pourraient en faire les frais. Parmi ceux-ci, le zonage, le logement social, les parcs, les taxes, les routes, les pesticides, les sites d'enfouissement des déchets, etc. Bon nombre de maires et de conseillers municipaux ignoraient les tenants et aboutissants de cette partie de l'accord. C'est pourquoi les participants à cette rencontre invitaient la population à faire connaître leur opposition à l'AGCS auprès de leurs élus locaux.

Pour certains, le choix du Qatar* comme lieu de la rencontre de l'OMC ne serait pas anodin. Sa distance géographique (sur le golfe Persique) et sa politique intérieure en regard des manifestations en font un endroit de choix pour des discussions. Au grand dam des manifestants antimondialisation...

Claude Richard

1- *Libérons les peuples, pas les marchandises : Pour la paix et la justice globale*, cahier spécial réalisé par Opération Québec Printemps 2001, p. 7.

*OMC : Elle fut créée en 1995. Elle a pour rôle de fixer « les règles du commerce international et de se saisir des différents commerciaux ». Elle compte présentement 142 pays-membres. *L'État du monde : Annuaire économique et géopolitique mondial*, La Découverte/Du Boréal, Montréal, 2001, p. 635.

*Qatar : Petit État de la péninsule d'Arabie, sur une presqu'île s'avancant dans le golfe Persique. D'une superficie de 11 440 km carré et comptant 390 000 habitants. Le pétrole, exploité depuis 1949 et le gaz, depuis 1948, assurent un revenu très élevé et ont permis le développement agricole et industriel. *Dictionnaire Hachette Encyclopédique*, Paris, Hachette, 2001, p. 1550.

-- VOUS ET VOS DROITS --

Une agence de voyage est-elle responsable des dommages à la suite de l'annulation d'un forfait de voyage en raison d'une guerre?

Faits :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants :

Le requérant achète un forfait pour un voyage de groupe au Kosovo. Le voyage a été annulé conformément aux recommandations du ministère des Affaires étrangères du Canada en raison de l'intervention militaire au Kosovo.

L'agence de voyage propose au requérant de faire le voyage individuellement et exige d'être libérée de toute responsabilité au sujet du forfait voyage. Cela signifie que le voyageur ne pouvait plus bénéficier de l'animation, ni de l'accompagnement et des activités initialement prévus bien qu'on lui offre, à titre individuel, de suivre l'itinéraire initialement prévu compte tenu du climat de guerre qui pouvait sévir en Bosnie lors du voyage et attendu que l'agence de voyage demandait d'être déchargée de toute responsabilité, le voyageur a renoncé au pèlerinage projeté.

Question :

Qui doit assumer les dommages encourus?

Décision :

La requête fut accueillie et l'intimée condamnée à verser la somme de 1 800 \$.

Motifs :

L'annulation du voyage découle de la décision de l'agence. En agissant ainsi, elle a modifiée de façon significative les conditions de voyage, elle ne peut donc conserver le prix total du forfait de voyage dont elle s'est désistée. En pareilles circonstances, permettre à l'agence de conserver le prix du voyage malgré qu'aucune prestation n'ait été offerte serait lui permettre de se prévaloir de sa propre turpitude.

Les conditions générales du contrat, à savoir, qu'au cas où le voyageur devrait annuler son voyage après le paiement final de celui-ci, ne peuvent s'appliquer. Ce n'est pas le voyageur qui a lui-même annulé le voyage de groupe mais bien l'agence.

Micheline Plante, avocate

Aide juridique (section civile) (819) 563-6122

Ouverture des marchés Fermeture des libertés fondamentales

Depuis quelques années, nous constatons que les mécanismes de mondialisation menacent de plus en plus nos acquis en fait de libertés et de structures sociales. Il devient impératif de faire rayonner l'esprit des libertés et droits fondamentaux dans notre entourage et dans nos actions tant individuelles que collectives.

Cependant, des lacunes, plus particulièrement au niveau de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, font en sorte que la lutte pour un accès rapide et compréhensif du système à l'égard des personnes, est toujours à recommencer. La population est en droit d'avoir accès à une justice équitable, rapide et humaine.

Un train de compression

Au Canada, d'une province à l'autre, les coupures ont atteint de plein fouet les droits individuels et collectifs que ce soit au niveau de l'accès aux services, au traitement équitable des communautés ou aux droits économiques et sociaux. L'absence de riposte organisée, unitaire et puissante fait en sorte que l'État, non seulement n'a pas reculé ou arrêté son train de compression, mais a contribué à avancer dans sa destruction du filet de sécurité sociale et sa remise en cause des droits et libertés prévus à la Charte des droits et libertés dans leurs applications les plus arêtées. Chaque atteinte aux droits est justifiée par des contraintes économiques ou de sécurité, mais au bout du compte, ce sont nos libertés et nos droits fondamentaux qui sont menacés dans chaque province et sur l'ensemble du territoire canadien.

On discute en toute sûreté

Avril 2001 n'est pas si loin. Rappelons brièvement la rencontre des chefs d'États des Amériques pour la mise sur

le pied d'une Zone de libre-échange. Lors de cet événement, les gouvernements canadien et québécois ont appliqué avec merveille le proverbe « Prudence est mère de sûreté » en mobilisant, entre autres, plusieurs milliers de policiers et de gens de l'armée.



Ligue des droits et libertés, print. 98

De plus, le gouvernement du Québec a permis des violations flagrantes de la part de ses branches judiciaires et législatives : intimidation avant les manifestations par des arguments juridiques; par des lois et des règlements abusifs (la loi va être respectée dans toute sa rigueur); par l'acquis d'information de violence présumée en mettant des agents provocateurs dans la foule; par une présence imposante de moyens disproportionnés; par la création d'un climat hostile en prenant des photographies, des enregistrements vidéo, etc.

Démocratie en danger

À la suite des événements du 11 septembre dernier, nous avons vu nos gouvernements emboîter le pas et donner

écho au président américain George W. Bush dans sa demande pour lutter contre le terrorisme mondial. L'inhumanité des actes terroristes du 11 septembre fait désormais peser des menaces de façon plus évidente sur les droits et libertés qui représentent les fondements de notre démocratie. Les sentiments d'horreur suscités par ces attentats ne doivent pas devenir un prétexte à des manifestations de haine, d'intolérance et de discrimination. Le gouvernement canadien par son projet de loi C-36 menace les libertés fondamentales qui sont primordiales à notre qualité de vie. Dans sa lutte au terrorisme, le gouvernement canadien fera de l'information l'un des points d'ancrage de sa stratégie. Il importe donc dans ces moments d'agir et de rester vigilants. Disons tout de suite que la mondialisation n'a pas créé le terrorisme qui a toujours existé sous une forme ou sous une autre. Certains disent que les attaques odieuses se nourrissent dans le monde arabe et musulman de la colère et de l'humiliation des laissés pour compte d'un ordre mondial qui les marginalise. Cependant, l'Afrique noire n'a jamais produit de terroristes au sens strict du terme. Cela montre en soi que loin d'être le produit direct de la misère et de l'humiliation, c'est d'abord un phénomène culturel.

Claude Apollon

Ligne des droits et libertés
section Estrie

Équipement de bureau
QWERT ltée
985, rue Galt ouest,
Sherbrooke
562-5079

SERVICE (RÉPARATION TOUTES MARQUES)
VENTE
LOCATION

SMITH CORONA



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 562-9547

Courriel : solidari@aide-internet.org

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**

Radio-Canada sur la sellette

Une décision « injustifiée, arbitraire et discriminatoire en raison de mon âge ». La présentatrice de nouvelles Michèle Viroly, que l'on a évincée du téléjournal de la fin de semaine pour présenter *Les Grands Reportages* à RDI, ne mâche pas ses mots dans le grief qu'elle a déposé auprès du Syndicat des communications de Radio-Canada. Son employeur n'y voit qu'un « changement d'affectation ». Elle le prend plutôt « comme une démotivation ». « Le téléjournal est le fleuron de l'information, et il a beaucoup plus de téléspectateurs que *Les Grands Reportages*! » explique la journaliste qui a plus de 36 ans de métier. Une affaire qui n'étonne pas Estelle Lebel, professeure de communication à l'Université Laval : « ... Les femmes doivent être à la fois compétentes et décoratives : lorsqu'elles prennent de l'âge, on les remplace ».

Signez une lettre d'appui et une pétition pour encourager la croisade de Michèle Viroly sur le site Femmes Québec : <http://pages.infinit.net/femmesqc/1909.htm>

Source : A.P.-L. *La Gazette des femmes*, novembre-décembre 2001, Vol. 23, n° 4.

Marcel Sévigny, trente ans de vie politique municipale

Militant pas politicien

Le 4 novembre dernier à Montréal, et ailleurs au Québec, les citoyens ont été appelés à voter pour élire leurs nouveaux Conseils de ville de leurs nouvelles villes. Des villes fusionnées de force par le gouvernement du Québec. Plusieurs citoyens sont choqués de ne pas avoir été consultés sur cette question. Marcel Sévigny, conseiller de Pointe-Saint-Charles à Montréal est l'un de ceux-là. Il tire aujourd'hui sa révérence tout en nous offrant un livre bilan sur son engagement politique.

Marcel Sévigny est engagé depuis plus de 30 ans dans la vie politique et communautaire de son quartier. Ces 15 dernières années, il a siégé au Conseil municipal de Montréal en tant que conseiller du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) d'abord, puis comme indépendant à partir de 1992.

[...] « Ça m'a pris cinq ans pour écrire ce livre. Je ne pensais pas que ce serait aussi long. Maintenant je vais disparaître de la scène politique, j'imagine que le livre va me suivre aussi... ». Mais au contraire, on peut penser et du moins sincèrement souhaiter que ce ne sera pas le cas. Car trente ans de politique municipale, *Plaidoyer pour une citoyenneté active* - c'est le titre du livre - est très ancré dans le présent et dépasse l'intérêt que l'on pourrait porter au seul auteur. Simple, clair et précis, il sort des sentiers battus réservés aux intellectuels et militants, dont les discours peuvent souvent paraître obtus à plus d'un.

Déçu par les siens

Marcel Sévigny y a mis tout son âme. Du coup, chacune des pages est composée d'émotions. Les espoirs mais aussi les soupirs et les déceptions du militant - plus que du politicien -, nous les ressentons, les vivons. Et déçu, celui-ci l'est sûrement. « Je n'ai pas d'amertume quant à mon départ, affirme-t-il. Je ne m'étais pas

illusionné. Ma déception est plutôt reliée aux réactions des leaders du mouvement communautaire. Ma déception est assez grande, parce qu'on n'a pas continué de réfléchir ensemble sur comment bâtir notre pouvoir politique local et communautaire » soupire le conseiller. C'est là une attitude qu'il qualifie de générale, mais qu'il reproche surtout à la gauche. « Après, commente Marcel Sévigny, on se surprend. On a l'impression que la structure du pouvoir est garantie, mais on se leurre. C'est comme si on légitimait le pouvoir politique que l'on dénonce. »

[...] L'homme est toujours resté fidèle à ses principes, ses objectifs, qui étaient aussi ceux de ces électeurs : « Je me suis toujours considéré comme le représentant du quartier au sein de l'appareil politique, et non l'inverse. » Ce qui le poussera à quitter le RCM pour siéger en tant que conseiller indépendant. [...] « En fait, le problème, nous dit Marcel Sévigny, c'est que toutes les organisations tendent à recréer le même pattern, qu'il s'agisse de partis politiques ou de groupes communautaires : celui de la hiérarchisation et de l'accaparement de l'information et des décisions par un petit noyau. C'est sans doute comme ça que l'on se fait imposer, entre autres, des fusions municipales... » [...] « La fusion, c'est un discours de contrôle, de pouvoir, très lié avec le processus de mondialisation. »



Se rapprocher le pouvoir

Pour l'avenir, Marcel Sévigny demeure confiant. S'il croit que peu importe l'issue des élections du 4 novembre, [...], il met beaucoup d'espoir dans les mouvements de contestation antimondialisation. [...] mais il y a une piste intéressante du côté du mouvement des femmes, même si pour l'instant « elles ne sont pas capables de prendre la décision de boycotter la supposée social-démocratie du Parti québécois ». Il considère grandement la tactique de la désobéissance civile, qu'il juge être un bon moyen, radical mais pacifiste. [...] S'il abandonne la scène politique, Marcel Sévigny continuera à s'investir dans le milieu communautaire de Pointe-Saint-Charles.

Source : Alternatives, vol. 8 n° 3, novembre 2001, F.-I. L., p. 8

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à :

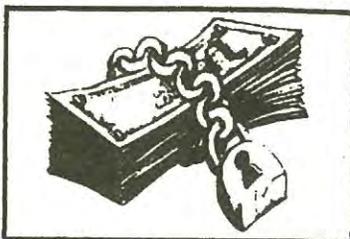
Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



LE FINANCEMENT
DES
GROUPES
POPULAIRES



Campagne nationale de vigilance contre la violence faite aux femmes

À la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes tenue à Montréal à l'automne 2001, les déléguées des régions et les représentantes des groupes, des comités et des syndicats ont décidé de mettre en place **une vaste campagne nationale de vigilance sur la violence faite aux femmes**. C'est le comité national contre la violence, constitué de représentantes des regroupements en violence qui est à finaliser une trousse d'action vigilance. Cette trousse comprendra plusieurs éléments permettant à tous les citoyens et citoyennes de participer à cette campagne nationale.



Le lancement de la campagne ainsi qu'une **déclaration nationale contre la violence faite aux femmes** aura lieu simultanément à Montréal et dans toutes les régions du Québec le 5 décembre. La campagne s'étalera du 6 décembre - Journée commémorative des jeunes victimes de la Polytechnique - pour se terminer le 8 mars - Journée internationale de femmes qui a pour thématique cette année « contre la violence et pour la paix ».



Dans le cadre des actions régionales pour les suites de la Marche mondiale, les groupes de femmes, le comité régional des suites de la Marche et ConcertAction Femmes Estrie vous invitent à participer massivement. Pour plus d'information ou **pour vous procurer la trousse vigilance, contactez-nous au 563-1987**.

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre permet de s'impliquer humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270